

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE,
sous forme abrégée « COFI »
société anonyme
Siège social : L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines
R.C.S. Luxembourg B- 9539

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2009 à 11,00 heures au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur Indépendant sur les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2008 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 (en USD) et des comptes consolidés au 31 décembre 2008 (en USD) ; affectation du résultat ; attribution d'un dividende par action ;
3. Décharge aux administrateurs et au Réviseur Indépendant pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2008 ;
4. Elections statutaires des Administrateurs et du Réviseur Indépendant ;
5. Rachat d'actions propres: autorisation à conférer au Conseil ;
6. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg : Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme, Luxembourg
Suisse : PKB PRIVATBANK A.G., Lugano

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire.
Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration

[PROCURATION](#)